

Oui à la vaccination, non au passeport sanitaire et aux licenciements !

23 juillet 2021

Union
syndicale
Solidaires

Communiqué, 23 juillet 2021

OUI À LA VACCINATION, NON AU PASSEPORT SANITAIRE ET AUX LICENCIEMENTS !

Face à cette pandémie mondiale, l'Union syndicale Solidaires réclame depuis des mois la levée des brevets et l'accès au vaccin pour tous les pays afin que l'ensemble de la population mondiale puisse y avoir accès.

La vaccination, un des outils de lutte contre la pandémie, ne peut occulter l'incurie gouvernementale en matière de moyens humains et matériels pour les hôpitaux. Elle ne doit pas non plus être un prétexte à l'explosion d'un discours anti-scientifique voire complotiste, ni à stigmatiser les personnes qui craignent encore de se faire vacciner.

Les craintes sur la vaccination peuvent exister, liées au légitime manque de confiance envers ce gouvernement. Il faut des moyens humains massifs d'accompagnement pour répondre aux questions qui peuvent se poser.

C'est dans ce contexte que le gouvernement entend généraliser dans la société le passe sanitaire. Dans sa construction actuelle, c'est une réponse autoritaire et inadaptée. C'est également une mesure antisociale : ce sont les plus précaires et les plus pauvres qui sont les moins vaccinés.

Solidaires se positionne contre le passe sanitaire qui se construit contre les travailleuses et les travailleurs, avec des menaces fortes (pertes de salaires, mises à pied, licenciements...), et qui met en danger le secret médical. Solidaires dénonce fortement l'amendement qui permet la suspension du contrat de travail, et le licenciement à l'issue d'un délai de deux mois, des salarié·es ne justifiant pas de passe sanitaire.

Ceux et surtout celles qui étaient premier·es de corvées, travaillant sans aucune protection lors de la première vague, seront cette fois-ci les premier·es sanctionné·es ! Ce n'est pas acceptable.

D'autres solutions urgentes doivent être mises en place : vaccination au plus prêt de la population et des salarié·es, y compris dans les quartiers populaires, levée des brevets sur les vaccins, moyens humains et matériels massifs pour la recherche et la santé publiques, socialisation de l'industrie pharmaceutique...

L'Union syndicale Solidaires appelle sur ces bases à participer aux mobilisations sociales et de défense des libertés qui se construisent et qui n'ont rien à voir avec les rassemblements initiés par l'extrême-droite et les mouvances complotistes, que nous combattons.

Face à cette pandémie mondiale, l'Union syndicale Solidaires réclame depuis des mois la levée des brevets et l'accès au vaccin pour tous les pays afin que l'ensemble de la population mondiale puisse y avoir accès.

La vaccination, un des outils de lutte contre la pandémie, ne peut occulter l'incurie gouvernementale en matière de moyens humains et matériels pour les hôpitaux. Elle ne doit pas non plus être un prétexte à l'explosion d'un discours anti-scientifique voire complotiste, ni à stigmatiser les personnes qui craignent encore de se faire vacciner.

Les craintes sur la vaccination peuvent exister, liées au légitime manque de confiance envers ce gouvernement. Il faut des moyens humains massifs d'accompagnement pour répondre aux questions qui peuvent se poser.

C'est dans ce contexte que le gouvernement entend généraliser dans la société le passe sanitaire. Dans sa construction actuelle, c'est une réponse autoritaire et inadaptée. C'est également une mesure antisociale : ce sont les plus précaires et les plus pauvres qui sont les moins vaccinés.

Solidaires se positionne contre le passe sanitaire qui se construit contre les travailleuses et les

travailleurs, avec des menaces fortes (pertes de salaires, mises à pied, licenciements...), et qui met en danger le secret médical. Solidaires dénonce fortement l'amendement qui permet la suspension du contrat de travail, et le licenciement à l'issue d'un délai de deux mois, des salarié-es ne justifiant pas de passe sanitaire.

Ceux et surtout celles qui étaient premier-es de corvées, travaillant sans aucune protection lors de la première vague, seront cette fois-ci les premier-es sanctionné-es ! Ce n'est pas acceptable.

D'autres solutions urgentes doivent être mises en place : vaccination au plus prêt de la population et des salarié.es, y compris dans les quartiers populaires, levée des brevets sur les vaccins, moyens humains et matériels massifs pour la recherche et la santé publiques, socialisation de l'industrie pharmaceutique...

L'Union syndicale Solidaires appelle sur ces bases à participer aux mobilisations sociales et de défense des libertés qui se construisent et qui n'ont rien à voir avec les rassemblements initiés par l'extrême-droite et les mouvances complotistes, que nous combattons.

OUI À LA VACCINATION, NON AU PASSEPORT SANITAIRE ET AUX LICENCIEMENTS !

Face à cette pandémie mondiale, l'Union syndicale Solidaires réclame depuis des mois la levée des brevets et l'accès au vaccin pour tous les pays afin que l'ensemble de la population mondiale puisse y avoir accès.

La vaccination, un des outils de lutte contre la pandémie, ne peut occulter l'incurie gouvernementale en matière de moyens humains et matériels pour les hôpitaux. Elle ne doit pas non plus être un prétexte à l'explosion d'un discours anti-scientifique voire complotiste, ni à stigmatiser les personnes qui craignent encore de se faire vacciner.

Les craintes sur la vaccination peuvent exister, liées au légitime manque de confiance envers ce gouvernement. Il faut des moyens humains massifs d'accompagnement pour répondre aux questions qui peuvent se poser.

C'est dans ce contexte que le gouvernement entend généraliser dans la société le passe sanitaire. Dans sa construction actuelle, c'est une réponse autoritaire et inadaptée. C'est également une mesure antisociale : ce sont les plus précaires et les plus pauvres qui sont les moins vacciné-es.

Solidaires se positionne contre le passe sanitaire qui se construit contre les travailleuses et les travailleurs, avec des menaces fortes (pertes de salaires, mises à pied, licenciements...), et qui met en danger le secret médical. Solidaires dénonce fortement l'amendement qui permet la suspension du contrat de travail, et le licenciement à l'issue d'un délai de deux mois, des salarié-es ne justifiant pas de passe sanitaire.

Ceux et surtout celles qui étaient premier-es de corvées, travaillant sans aucune protection lors de la première vague, seront cette fois-ci les premier-es sanctionné-es ! Ce n'est pas acceptable.

D'autres solutions urgentes doivent être mises en place : vaccination au plus prêt de la population et des salarié-es, y compris dans les quartiers populaires, levée des brevets sur les vaccins, moyens humains et matériels massifs pour la recherche et la santé publiques, socialisation de l'industrie pharmaceutique...

L'Union syndicale Solidaires appelle sur ces bases à participer aux mobilisations sociales et de défense des libertés qui se construisent et qui n'ont rien à voir avec les rassemblements initiés par l'extrême-droite et les mouvances complotistes, que nous combattons.

• Emplacement : PRESSE > Communiqués >

• Adresse de cet article :

<https://ancien.solidaires.org/Oui-a-la-vaccination-non-au-passeport-sanitaire-et-aux-licenciements>